

Octobre 30, 2017

## Attestation de conformité RoHS2

ACE electronics déclare et certifie que tous les assemblages et sous-assemblages, fabriqués sous le Programme Sans Plomb (a), sont conformes RoHS2 en fonction des définitions et restrictions données par le Parlement Européen, RoHS2 Directive 2011/65/EU, sur la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans l'équipement électrique et électronique.

Tous les assemblages et sous-assemblages conformes RoHS2 n'excèdent pas la limite maximale pour les 10 substances désignées qui suivent:

1. Plomb (Pb) : 0,1%
2. Mercure (Hg) : 0,1%
3. Cadmium (Cd) : 0,01%
4. Chrome Hexavalent (Cr+6) : 0,1%
5. Biphényles polybrominés (PBB) : 0,1%
6. Esters diphényles polybrominés (PBDE) : 0,1%
7. Hexabromocyclododecane (HBCDD)
8. Bis (2-ethylhexyl) phthalate (DEHP)
9. Butyl benzyl phthalate (BPP)
10. Dibutyl phthalate (DBP)

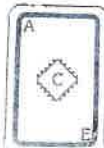
Une concentration maximale en poids des taux ci-dessus sera tolérée dans des matériaux homogènes.

(a) Les parts sont accompagnées d'un label de production vert, d'un suffixe « PBF » ou d'un label intitulé « conforme RoHS »

Déclaré par

Gyselaers Jean-Marie,  
Managing Director  
ACE electronics NV

**ACE electronics N.V.**



**Assembly of Custom-made Electronics**  
Industriepark 2 - 12  
B-3290 Webbekom-Diest  
Tel: +32(0)13 53 19 06  
Fax: +32(0)13 53 19 08  
BTW BE 452 609 423